

ESPRI JOURNAL



AGENDA

Visite de la réserve des Grangettes

16.11 et 17.12.22

Visite de 2 heures accompagné d'un ornithologue passionné.

Tarif normal : 25.- Tarif réduit : 20.-

www.shop.montreuxriviera.com

Conférence : La Réserve de Kronotski au Kamtchatka – 05.12.22

Marc Bastardot, Biologiste indépendant

Salle du Conseil communal, Rue du Conseil 8 - Vevey, entrée libre

www.natures.ch

Exposition « Disparus! »

Collection d'animaux disparus

Musée de zoologie - Palais de Rumine

Lausanne, entrée gratuite

www.zoologie.vd

Portes ouvertes – 08.12.22

Association ESPRI

Conférence JM Landry - exposition

photo - visite des locaux

Sur inscription : info@espri-vd.ch

Chemin des Rosiers 1 - Aigle

De 16h à 21h

IMPRESSUM

PHOTO DE COUVERTURE : BAIN DE FORÊT PAGES 8-9, SENTIER DIDACTIQUE ROUGEMONT, SOPHIE PERRAUDIN

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : TT., SERGE BIANCHIN, PATRICK BREITSCHMID, DMITRY CHULIKOV,

GHENET FSAHAYE, FILIPE MARTINS, ZUBEYDE TEKER

COORDINATION ET MISE EN PAGE : SOPHIE PERRAUDIN

ADRESSE & CONTACT : CHEMIN DES ROSIERS 1 - 1860 AIGLE - INFO@ESPRI-VD.CH - 024 466 14 17

GRAPHISME : ULTRA STUDIO

IMPRESSION : FOYERS VALAIS DE COEUR

SOMMAIRE

-
- 05 **PORTES OUVERTES**
8.12.2022
- 06 **SUCCES**
RETOUR A L'EMPLOI
- 08 **TENDANCE**
BAIN DE FORET
- 10 **DOSSIER**
LE SANGLIER
- 14 **CHANTIER**
TOUR SAINT-MARTIN
- 16 **ENQUÊTE**
PERMAFROST
- 18 **ESCAPADE**
LES GRANGETTES
- 20 **SORTIE**
VEVEY IMAGES
-

EDITORIAL

L'heure des bilans approche, quels souvenirs l'année 2022 nous laissera-t-elle? Seront-ils composés de la période post-pandémique, de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, de la pénurie d'eau liée à la hausse des températures et de l'inflation? Ou choisirons-nous plutôt de nous rappeler des projets visant la préservation des ressources grâce à l'économie circulaire, de l'investissement dans les énergies renouvelables et de la mise sur pied d'un revenu de transition écologique (RTE) visant à accompagner les entreprises dans la transition de leur activité et à « sortir les plus précaires et chômeurs de longue durée de l'exclusion en en faisant des acteurs de la transformation écologique et sociale de leur territoire* » ? Et si ce n'était finalement qu'une question de choix de pensées...

SOPHIE PERRAUDIN, FORMATRICE

* LA PENSÉE ÉCOLOGIQUE : GRANDE-SYNTHE, QUAND LE REVENU DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE FAIT TILT !

PORTES OUVERTES : 8 DÉCEMBRE 2022

Début février 2021, l'Association ESPRI accueille son premier participant. Moins de deux ans plus tard, ils sont vingt-sept dans la mesure. Conscients que notre mission ne peut être menée à bien sans vous, nous souhaitons vous convier le 8 décembre prochain dans nos locaux pour fêter notre avancée.

JOURNALISTE : EQUIPE ESPRI

Le 8 décembre, l'Association ESPRI a l'immense plaisir de vous convier dans ses locaux au Chemin des Rosiers 1 à Aigle pour vous présenter ses diverses activités.

Au programme

16h - 17h : Visite des locaux et de l'exposition photos "Espri d'ouverture"
 17h - 18h : **Conférence de Jean-Marc Landry sur inscription** (places limitées)
 18h - 21h : Verrée raclette

Afin de faciliter l'organisation, nous vous prions de vous inscrire d'ici au 25 novembre 2022 par retour de mail : info@espri-vd.ch.

Toute l'équipe se réjouit déjà de vous accueillir au sein de l'Association pour partager ce moment convivial.

Qui sommes-nous ?

Un acteur de l'insertion professionnelle par l'activité économique.

Quels sont nos objectifs ?

- La conservation des biotopes et la sauvegarde de la faune grâce à des projets en lien avec la politique environnementale du canton de Vaud .
- L'établissement de liens durables et de qualité entre les partenaires sociaux et les acteurs du secteur économique.
- L'engagement des bénéficiaires de l'aide sociale dans un processus d'insertion, grâce à des pratiques professionnalisantes et soutenues par 3 axes de travail : les activités, l'acquisition de compétences professionnelles et sociales et le placement.



JEAN-MARC LANDRY, DIRECTEUR DE RECHERCHES ET DIPLÔMÉ EN BIOLOGIE & ÉTHOLOGIE, SPÉCIALISTE DU LOUP EN MILIEU PASTORAL ET DE LA PROTECTION DES TROUPEAUX.

SUCCES : RETOUR A L'EMPLOI

Stéphane, participant à la mesure ESPRI, aime travailler ce qui le rend à la fois libre et heureux. Il est conscient de ses capacités et cela le motive à trouver un emploi permanent.

JOURNALISTE : GHENET FSAHAYE, PHOTOGRAPHE : ZUBEYDE TEKER



RETOUR A L'EMPLOI

Pouvez-vous vous présenter ?

Stephan Widmer, j'ai 45 ans. J'habite à Bex depuis une année et avant j'habitais à Moutier dans le Jura. Je suis agent d'exploitation dans les hôtels à Villars.

Comment l'Association ESPRI vous a-t-elle aidé à trouver un emploi ?

ESPRI m'a aidé à trouver un emploi grâce à Marie Hengy, conseillère en insertion, qui m'a beaucoup aidé à faire le CV et la lettre de motivation et qui m'a mis en contact avec Avenir Emploi, une agence temporaire. Egalement grâce aux ordinateurs mis à disposition et c'est ça qui au final a permis que je sois employé aujourd'hui en tant qu'agent d'exploitation.



Où travaillez-vous et depuis quand ?

Je travaille à Villars-sur-Ollon pour le groupe Villars Alpine Resort qui possède 3 hôtels : Hotel&Residence Victoria, Lodge Villars et Villars Palace. Le Groupe est en train d'effectuer des travaux et j'ai été engagé via l'agence d'interim en tant qu'employé d'exploitation depuis le 1er septembre.

Quel est l'importance d'un stage pour obtenir emploi ?

Ça dépend des emplois ou des entreprises, ça peut permettre de montrer à l'employeur ce qu'on vaut et les qualités qu'on a.

Avez-vous rédigé un CV et une lettre de motivation ?

Oui effectivement j'ai adressé un CV et une lettre de motivation à l'entreprise temporaire, Avenir Emploi, qui les a transféré au groupe hôtelier.

« J'ai appris que je n'avais pas perdu mes qualités, qu'elles étaient toujours là et que j'étais toujours apte au travail ».

Comment cela vous a-t-il aidé à trouver ce travail ?

Ma candidature m'a permis de mettre à jour mon CV et de faire ma lettre de motivation, j'ai de la peine à la faire seul alors avoir quelqu'un qui peut me conseiller, ça m'a beaucoup aidé.

Qu'avez-vous appris sur vous-même depuis que vous êtes chez ESPRI ?

J'ai appris que je n'avais pas perdu mes qualités, qu'elles étaient toujours là et que j'étais toujours apte au travail. J'ai aussi retrouvé la motivation pour chercher un emploi. Ma motivation est toujours la même.

Quelles sont vos forces dans votre travail ?

Polyvalence, l'esprit d'équipe et bonne humeur.

Quel genre de confiance et de liberté ce contrat vous a-t-il apporté ?

Le fait d'avoir décroché un contrat temporaire m'a redonné confiance en moi et en le futur. J'espère, dans un avenir proche, pouvoir sortir du RI et être indépendant.

TENDANCE : BAIN DE FORÊT

Depuis quelque temps, le terme « bain de forêt » s'est glissé dans les pages du net et dans les tendances « bien-être » du canton, devenant une pratique référencée dans de nombreuses études. Le concept est simple : se promener en forêt améliore la santé.

JOURNALISTE : T.T.

Non, il ne s'agit pas d'embrasser les arbres ni de faire des bruits bizarres ou de danser nu autour du feu mais simplement de les traverser, une activité à la portée de tous et pleine de bienfaits physiques et psychologiques.

Les «bains de forêt» ou Shinrin Yoku trouvent leur origine au Japon et leur signification littérale est «absorber l'atmosphère de la forêt».

Ce concept, vendu erronément comme une longue tradition japonaise, est née dans les années 1980 lorsque des techniciens de l'Agence forestière japonaise se sont fixés deux objectifs : valoriser les forêts du pays - qui couvrent 67 % de sa superficie - et favoriser le contact avec la nature pour une population urbaine où le stress et l'anxiété liés au travail sont très élevés.

Aujourd'hui, ses propriétés et ses nombreux bienfaits ont fait irruption dans notre canton et au sein d'organisations telles que les parcs naturels. D'autres institutions engagées dans la santé n'hésitent pas à promouvoir sa pratique dans leur environnement naturel immédiat.

Le bain de forêt est ... et n'est pas ...

Il ne s'agit pas d'une promenade immersive dans une forêt vierge que vous traversez lentement en appelant des esprits des arbres. Non, il ne s'agit pas non plus d'une promenade «dominicale» ou d'un pique-nique. Une

forêt n'est pas non plus indispensable. Il peut se faire dans un espace naturel ouvert. La condition préalable : laisser votre hâte de côté. Il n'est pas nécessaire de parcourir une longue distance ni de fournir un certain effort physique comme l'exige la randonnée. Au contraire, un bain de forêt peut prendre jusqu'à quatre heures pour parcourir un kilomètre et demi.

Un bain de forêt, par définition, est une excellente pratique pour se déconnecter de la routine et des habitudes malsaines liées à un mode de vie sédentaire. Ce n'est pas un hasard s'il se fait en silence, sans autre stimuli que ceux offerts par la forêt et en mettant tous les sens en éveil face aux éléments naturels que nous trouvons dans la création. Sa pratique renforce le système immunitaire et réduit un certain nombre de «maux» urbains : émotions négatives, niveaux d'anxiété et de stress, pression sanguine et incidence sur les crises cardiaques.

Ce sont les conclusions auxquelles sont parvenus Miyazaki et son collègue Juyoung Lee, tous deux de l'université de Chiba (Japon), après avoir testé ces marches calmes sur 600 personnes. Parmi ceux qui ont pris des bains de forêt, l'hormone du stress (cortisol) a diminué de 12,4 %, tout comme la pression artérielle qui a baissé de 1,4 % en moyenne. En outre, parmi ceux qui ont pratiqué le Shinrin-Yoku, il a été constaté une diminution du nombre moyen de crises cardiaques de 5,8 %.

BAIN DE FORÊT



Système endocrine

Le milieu forestier agit sur le système endocrinien et réduit les taux des hormones du stress dans le sang, notamment l'adrénaline, la noradrénaline et le cortisol mettant en évidence des effets relaxants.

Système neuropsychique

Les systèmes nerveux sympathique et parasympathique jouent un rôle clé dans la régulation de la tension artérielle et de la fréquence cardiaque : l'activité nerveuse sympathique augmente la pression artérielle et la fréquence cardiaque alors que l'activité nerveuse parasympathique les diminue.



Système immunitaire

Les hormones du stress inhibent la fonction immunitaire, alors que le milieu forestier réduit les mêmes hormones; par conséquent, le milieu forestier agit également et indirectement sur le système immunitaire en augmentant l'activité NK (Natural killer ou Cellules tueuses) et à travers les systèmes nerveux autonome et endocrinien.



DOSSIER : LE SANGLIER

Comment le sanglier a-t-il pu devenir un animal préoccupant pour la faune végétale et les cultures ? Rencontre d'une heure avec Monsieur Frédéric Hofmann, chef de la section chasse, pêche et surveillance, à la DGE.

JOURNALISTE : SERGE BIANCHIN

Au début des années 2000, les cantons ont instauré un groupe de travail national regroupant l'agriculture, la chasse et la biologie de la faune. Ce groupe a permis de rassembler, d'échanger et de synthétiser les connaissances disponibles sur le sanglier.

En 2004 un premier concept a été élaboré à l'attention des autorités cantonales et régionales responsables de planifier la gestion du sanglier, ainsi qu'aux institutions actives dans le domaine de la chasse ou de l'agriculture.

A l'échelle suisse, l'une de ces dispositions a permis de réduire d'un mois la période de protection du sanglier qui s'étend du 1er mars au 30 juin en raison de l'accroissement des dégâts à l'agriculture.

De nouvelles dispositions offrent désormais une plus grande marge de manœuvre aux cantons dans l'exploitation cynégétique (relatif à la chasse) et spécialement dans la gestion d'espèces causant des conflits.

A l'échelle suisse, l'une de ces dispositions a permis de réduire d'un mois la période de protection du sanglier qui s'étend du 1er mars au 30 juin en raison de l'accroissement des dégâts à l'agriculture.

L'expansion de cette distribution peut être imputée notamment à de récents hivers peu rigoureux (faible manteau neigeux) et à une offre alimentaire abondante en forêt. Celle-ci a pour corollaire une dispersion et une augmentation des dégâts sur le territoire. Les dégâts concentrés sur plusieurs dizaines de points noirs entre 2005 et 2010 demeurent globalement les mêmes que pour la période suivante mais ils tendent à s'étendre sur le Plateau à l'exception faite de la recrudescence de dégâts dans les pâturages du massif du Jura.

Le prélèvement cantonal annuel est toujours inférieur à un sanglier prélevé pour 100 ha boisés, avec une moyenne à 0.4 sangliers/100 ha sur la période considérée. Ce résultat relativement satisfaisant n'aboutit cependant pas à une stabilisation du coût d'indemnisation des dégâts. La gestion du sanglier est en effet complexe et nécessite une réévaluation périodique des mesures. Aussi bien à la prévention des dégâts qu'à la régulation effective des populations.

LE SANGLIER



CARTE D'IDENTITÉ

Famille : les suidés

Sous ordre : non-ruminants

Taille : 60-95 cm de hauteur et 90-120 cm de longueur

Poids : jusqu'à 350kg (valeur théorique non atteinte en CH en raison de la régulation soutenue des effectifs) ; le poids des femelles représente 50-70% du poids des mâles

Âge : 20 ans en moyenne et 10 ans pour les animaux en liberté (valeur théorique non atteinte en CH)

Période de rut : novembre-janvier

Gestation : 16 à 20 semaines

Mise bas : avril-juin (depuis quelques années, des naissances sont observées à d'autres périodes de l'année)

Nombre de jeunes : 4-6

Poids à la naissance : 700g-1kg

Période d'allaitement : 2-3 mois

Alimentation

Le sanglier est omnivore. Il se nourrit de plantes et d'animaux allant de la larve d'insecte jusqu'à l'animal sauvage blessé. Il apprécie aussi le maïs, la vigne, la betterave ou la pomme de terre. Dans les cultures de pommes de terre, il rafiole de vers doryphores, dans les prairies il se nourrit de bulbe de crocus et de champignons. En forêt il mange les fruits forestiers.

Quand la nourriture est abondante, il se montre plus sélectif. Les sangliers ont besoin de protéines à la sortie de l'hiver et se nourrissent donc volontiers de petits animaux tels que vers de terre. Leur odorat fin permet de localiser les proies dans le sol qu'ils retournent de leur groin pour atteindre les vers ou bulbes. Le sanglier est un auxiliaire ap-

précié des forestiers, car il se nourrit de larves et de chrysalides d'insectes nuisibles pour le bois. De plus il aère les sols forestiers en les labourant de son groin. En revanche, dans les champs et les prairies, il est considéré comme problématique.

Mode de vie

Le sanglier vit en groupes (hardes), qui se composent de femelles adultes (laies), de leurs marcassins et de leurs jeunes des années précédentes. La stabilité de la harde est assurée par une hiérarchie stricte. Les mâles âgés vivent en solitaire, hormis durant le rut. Les jeunes mâle doivent quitter la harde et son territoire à l'âge d'un an et demi pour trouver un autre habitat. La harde est conduite par la laie dominante.

LE SANGLIER

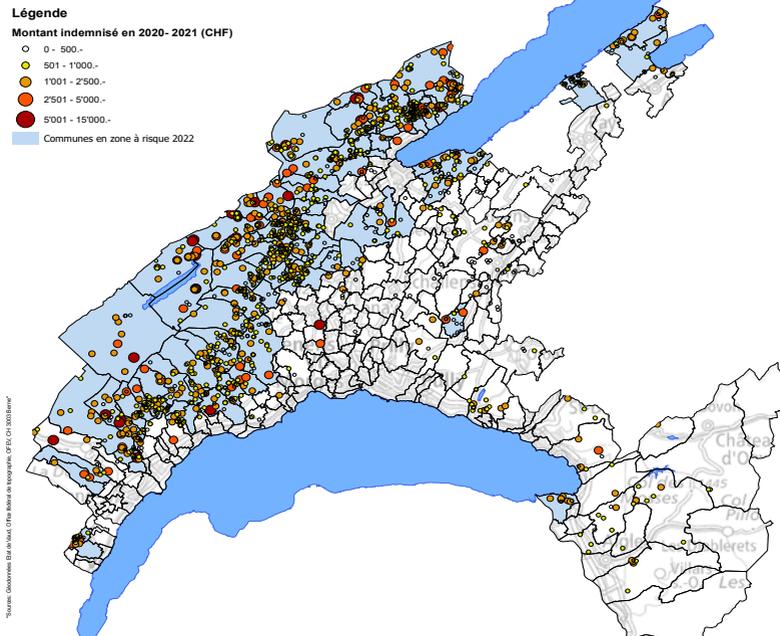
Les principes de gestion à adopter vis-à-vis du sanglier reposent sur trois piliers, indépendamment des particularités régionales :

1. Des mesures efficaces de prévention des dégâts dans les cultures prairies ou pâturages exposés.
2. Une régulation efficace des effectifs par des interventions cynégétiques, dans le respect des objectifs de protection des habitats et de la faune.
3. La mise sur pied d'un système d'indemnisation des dégâts incitant aussi bien à la prévention des dégâts qu'à la régulation effective des populations.

Pour le remboursement des dégâts, le seuil minimal pris en compte pour l'attribution d'une parcelle à une zone à risque est de CHF 500. Les dégâts doivent perdurer depuis 2 ans au moins. Les zones à risque identifiées sont par exemple : Le Lieu (vallée de Joux), Bavois, Chavornay, Corcelles-le-Jorat Blonay et bien d'autres (voir carte ci-dessous).

Dans les zones à risque, la pose de clôtures est obligatoire pour les cultures sensibles, telles que pomme de terre, maïs, cultures maraîchères et cultures de céréales.

Dommages causés par le sanglier aux cultures, prairies et pâturages
Communes situées en zone à risque
Situation pour l'année 2022



LE SANGLIER

La régulation des effectifs passe inévitablement par le prélèvement de femelles potentiellement reproductrices. Des populations désorganisées peuvent être observées parfois, suite notamment au tir de la laie meneuse. Les hardes se dispersent et la synchronisation du rut tend à disparaître.



UN PETIT GROUPE DE SANGLIERS EN FORÊT

Les conséquences en sont :

- La formation de groupes dispersés et errants, constitués de bêtes de compagnie.
- La constitution de petits groupes de laies se reproduisant précocement et à toute saison.
- Un accroissement des effectifs pouvant atteindre 200%. Il peut y avoir 3 générations de sanglier sur 2 ans.
- La multiplication des dégâts aux cultures.

Aujourd'hui, les seuls prédateurs naturels du sanglier sont l'ours et le loup. Le moyen de régulation le plus efficace demeure la chasse, ouverte de juin à mi-février, sans limite de quantité. La chasse d'été, de juin à août, ne peut se pratiquer que hors forêts, sans chien et à l'affût. Les 700 chasseurs actifs et avec permis ne suffisent plus à la régulation. Ils sont donc aidés par 80 gardes-faune auxiliaires. Chaque année, environ 200 accidents de circulation sont recensés, notamment dans la zone de la rive sud du lac de Neuchâtel et sur l'axe routier de la route de Berne.



DÉGÂTS SUR LA COMMUNE DE FONTANEZIER DANS LE JURA NORD-VAUDOIS

CHANTIER : TOUR SAINT-MARTIN

Début septembre, ESPRI a été mandatée pour effectuer des travaux de réfection d'un mur de fortification médiéval datant du XII^{ème} siècle. Le château de Saint-Martin-du-Chêne se trouve dans un écrin de nature dans le Nord vaudois à mi-chemin entre Yverdon et Payerne sur la Commune de Molondin.

JOURNALISTE: PATRICK BREITSCHMID

Les vestiges de ce château du XII^{ème} siècle comprennent un mur de fortification et la Tour dite de « Saint-Martin ».

C'est dans ce beau décor que l'Association ESPRI a été mandatée pour effectuer les travaux de nettoyage du mur médiéval.

Un magnifique chêne trône au milieu de ce site enchanteur entouré de forêts, d'une clairière adjacente et d'une place pique-nique pour les visiteurs. Les participants de l'Association ont également pu observer la présence d'un chevreuil aux abords du chemin menant au site.

Sur ce chantier, ESPRI a travaillé sous la direction du bureau d'architecte MFD (Mondada Frigerio Dupraz Architectes à Lausanne) en charge de la restauration de ce bien du patrimoine Vaudois sous mandat de la DGIP (Direction générale des immeubles et du patrimoine).

Les travaux ont consisté à enlever la végétation qui pousse sur le mur pour lui redonner un aspect propre. Avec les années, les éléments ont couvert le mur de mousse et de lichens. Des plantes ont pris racine dans les interstices entre les pierres du mur.

Le travail de nettoyage a donc un avantage esthétique mais sert aussi à freiner la dégradation du mur.



Nous étions munis d'une tige métallique et d'une brosse pour déloger ces témoins du temps qui passe. Pour accéder à la partie supérieure du mur, l'équipe d'ESPRI a fait preuve d'initiative et a installé un échafaudage mobile afin d'assurer la sécurité des travaux.

Toutes les tâches ont été effectuées à la main afin de ne pas détériorer les matériaux de colmatage, précieux sur ce genre de monument.

Le chantier s'est déroulé sur les deux premières semaines de septembre 2022. Il a nécessité l'installation d'un échafaudage, d'une échelle, de barrières de protection, de cordes et de points d'assurage pour les personnes qui travaillaient en hauteur avec un harnais de sécurité.

TOUR SAINT-MARTIN



DÉTAIL DE LA VÉGÉTATION SUR LA SURFACE DU MUR.



L'ÉCHAFAUDAGE MOBILE CONSTRUIT PAR NOTRE ÉQUIPE.

M. Romano, Directeur de l'Association ESPRI répond à mes questions :

Avez- vous reçu des consignes spécifiques sur la manière de conduire les travaux et des délais ?

Non le travail était assez simple. Le délai pour ce genre de tâche est surtout régi par les conditions atmosphériques qui peuvent le rendre périlleux, d'où la nécessité, particulièrement en automne, de faire au plus vite sans oublier, bien sûr, de respecter les règles de sécurité.

Quels sont les avantages de mandater ESPRI pour ces travaux plutôt qu'une entreprise privée ?

L'avantage financier n'entre pas en compte car nous devons pratiquer les prix du marché. Les compétences, la bienfaisance et le respect des délais sont autant d'atouts qui garantissent une grande efficacité dans tous nos travaux et des avantages indéniables pour le maître d'ouvrage.



BORIS, RESPONSABLE D'ATELIER, TRAVAILLANT EN HAUTEUR SUR LE MUR.

Est-ce que la réfection d'un monument classé au patrimoine historique est une nouveauté dans le panel des travaux réalisables par l'association ESPRI ?

Oui, c'est une nouveauté. Ce sont des travaux dans nos cordes et que nous pourrions répéter à l'avenir.

ENQUÊTE : PERMAFROST

La disparition du permafrost ou pergélisol est l'une des menaces qui préoccupent de plus en plus les scientifiques depuis des années.

JOURNALISTE : T.T.

Le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU intitulé Climate Change 2021 : The based of physical science Basis¹ a averti que nous subissons déjà les effets du changement climatique sous la forme de vagues de chaleur, de fortes pluies, de sécheresses, d'étés plus longs, d'hivers plus courts et des cyclones tropicaux.

Les experts ont averti qu'il y aura « plus de changements simultanés et multiples » sur notre planète, à mesure que les inondations et les sécheresses deviendront plus fréquentes, que le permafrost rétrécira et que le niveau de la mer continuera d'augmenter. La disparition du permafrost ou pergélisol est l'une des menaces qui préoccupent de plus en plus les scientifiques depuis des années.

Mais qu'est-ce que le permafrost ?

Le permafrost appelé aussi pergélisol désigne un sol gelé dans des régions très froides ou des glaciers qui retiennent les gaz à effet de serre qui causent le changement climatique comme le carbone et le méthane. Ces derniers sont libérés dans l'atmosphère par une chaleur accrue.

Pilar Marcos, biologiste marine de Greenpeace, souligne également le danger de la perte de permafrost : « La libération de gaz comme le méthane est une véritable bombe pour notre climat. » En plus du gaz rejeté sur terre, certaines entreprises veulent extraire le gaz méthane qui se trouve dans les océans des régions arctiques et qui ajoute plus de gaz à effet de serre à notre atmosphère, ajoute-t-elle.

Qu'est-ce que le dégel du permafrost ?

En raison de l'augmentation de la température de la Terre, la cryosphère recule depuis les 40 dernières années². Un point de non-retour est atteint et la surface du permafrost actif devient de plus en plus profonde.

C'est l'un des plus grands puits de carbone de la planète, on s'attend donc à ce que le carbone qu'il retient soit quatre fois plus élevé que celui que l'on trouve dans l'atmosphère. Sa libération impliquerait une augmentation très drastique de l'effet de serre, motivant une boucle de rétroaction (phénomène par lequel un effet sur le climat agit en retour sur ses causes d'une manière qui peut le stabiliser ou au contraire l'amplifier).

Depuis la dernière période glaciaire, de la matière organique s'y est accumulée, provenant d'animaux et de plantes mortes. Cette matière organique a été préservée par congélation dans le permafrost pendant une longue période. Lors de la fonte du permafrost, cette matière organique est exposée à des micro-organismes en décomposition qui, lorsqu'ils se trouvent dans des milieux anaérobies (manque d'O₂), émettent du CO₂ (Le dioxyde de carbone) et du CH₄ (méthane) à des concentrations plus élevées, en raison du processus de méthanogenèse ou de biométhanisation. Malheureusement, le méthane du permafrost a 25 fois plus d'effet de serre que le CO₂.

De plus, les hydrates de gaz méthane qui étaient retenus dans le permafrost sont également graduellement libérés et montent au fur et à mesure qu'il dégèle.

PERMAFROST

Quelles sont les conséquences de la fonte du permafrost ?

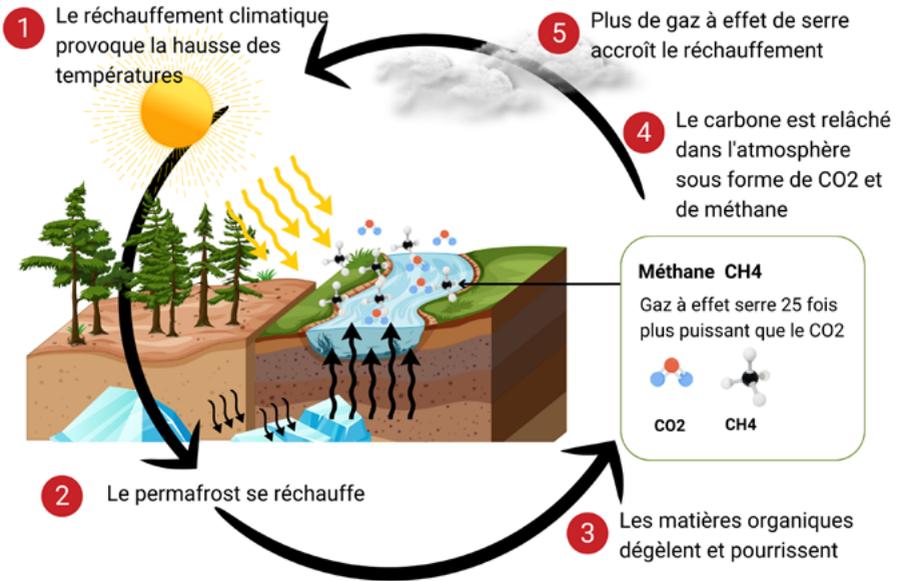
Le dégel progressif du permafrost est un facteur irréversible qui génère des problèmes majeurs tels que ceux liés à la perte de structure du sol. Les principales conséquences sont :

- Dommages aux infrastructures, dus à la perte de cohésion du sol.
- L'érosion côtière
- Glissement de terrain dû à l'instabilité des pentes
- Augmentation de l'effet de serre en raison de l'échappement des GES (gaz à effet de serre) qui ont été retenus (CO₂ et CH₄)
- Détérioration et perte de la biodiversité et de l'écosystème

- Élévation du niveau de la mer
- Apparition de micro-organismes pathogènes à l'état latent tels que les virus
- Migrations de personnes dues à l'instabilité de la zone et problèmes économiques associés

L'épidémie d'anthrax est un parfait exemple de la conséquence du dégel du permafrost lié à l'apparition de micro-organismes pathogènes. Survenue dans la péninsule de Yamal en Russie, on pense que le renne a ingéré le virus dans le permafrost et l'a ensuite transmis à l'homme⁵.

1. WWW.IPCC.CH
 2. WWW.FUTURA-SCIENCES.COM
 3. WWW.LENOUVELLISTE.CH



ESCAPADE : LES GRANGETTES

Située entre Villeneuve et le Bouveret, cette réserve naturelle représente un lieu emblématique pour la biodiversité de notre région. Entre marais et site de nidification, rencontre avec M. Olivier Epars, gestionnaire de la réserve.

JOURNALISTE : DMITRY CHULIKOV



MONSIEUR OLIVIER EPARS, GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE, DANS SON BUREAU À VILLENEUVE.

Pourquoi la Fondation des Grangettes existe-t-elle et quel est votre lien avec Pro Natura ?

La Fondation des Grangettes a été créée en 1989 par Pro Natura afin de gérer et entretenir les réserves naturelles lui appartenant. Les marais sont protégés par la Constitution fédérale à la suite d'une initiative acceptée par le peuple en 1988.

Comment est financée la Fondation ?

Son budget est d'environ CHF 200'000.-/an. Environ CHF 10'000.- viennent de donateurs privés, CHF 15'000.- de Pro Natura et surtout de la Confédération et du Canton de Vaud. Pour des projets particuliers, des entreprises sont aussi approchées.

En quoi est-il important de sauvegarder les marais ?

Les marais (zones humides) sont importants pour la biodiversité particulière et pour la réserve d'eau qu'ils abritent ainsi que le captage de CO₂. Les marais des Grangettes sont aussi importants particulièrement pour les oiseaux d'eau et les oiseaux migrateurs.

Qui entretient la réserve ?

Les marais sont entretenus par la Fondation et par moi-même. Je coupe des arbres, fauche et je mandate parfois un agriculteur équipé de machines ainsi que des entreprises pour creuser des étangs par exemple.

Pro Natura est une organisation suisse de protection de la nature. Elle s'engage pour la protection et la conservation de la faune et de la flore en Suisse.

LES GRANGETTES



LE MILAN NOIR ARRIVE D'AFRIQUE DÉBUT MARS POUR REPARTIR FIN JUILLET.



LA BLANCHE AIGRETTE GARZETTE DÉGUSTE DES PETITS POISSONS.

SORTIE : VEVEY IMAGES

Le 13 septembre nous sommes allés à Vevey visiter le festival Images, un studio photo et la rédaction du Riviera Chablais. Pendant cette sortie j'ai appris beaucoup de choses et ce qui est le plus important pour moi a été de visiter la rédaction du journal et les expositions photos.

JOURNALISTE : GHENET FSAHAYE

